



CHAMONIX, le 10 Mars 2017

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

JMB/MPG.



04.50.53.75.18

sg@chamonix.fr

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine séance du Conseil Municipal qui se tiendra le :

**VENDREDI 17 MARS 2017 A 18 HEURES,
A L'HOTEL DE VILLE**

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

ADMINISTRATION GENERALE

- . Communications du Maire,
- . Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 26 Janvier 2017.

RENOVATION ENERGETIQUE

- . Subvention cantonale FDDT - Toiture Ecole Maternelle Centre.

GESTION FINANCIERE

- . Vote des attributions de compensation (AC) dont participation aux services communs,
- . Acte de vente Centre Jean Franco - Avenant n° 1.

MARCHES PUBLICS

- . Fourniture de carburants à la pompe. Groupement de commandes.

GESTION DES SERVICES PUBLICS

- . Chalet-buvette de la Cascade du Dard - Avenant au contrat,
- . Chalet-buvette de la Cascade du Dard - Principe et lancement de la procédure d'attribution du contrat de délégation de service public.

TRAVAUX

- . Projet de rénovation de la Chapelle Saint Théodule des Tines - Approbation du dossier de souscription auprès de la Fondation du Patrimoine.

AFFAIRES CULTURELLES

- . Concession de service pour le financement, l'aménagement et l'exploitation d'un multiplexe cinématographique. Information au Conseil Municipal.

RESSOURCES HUMAINES

- . Ajustement du tableau des effectifs et des emplois budgétaires,
- . Création d'un poste permanent d'adjoint technique à temps complet (catégorie C).

GESTION DU DOMAINE

- . Constitution d'une servitude de passage d'un réseau souterrain de gaz - Route des Praz,
- . Constitution d'une servitude de passage d'un réseau électrique souterrain - Chemin de la Glacière,
- . Constitution d'une servitude de passage d'un réseau électrique souterrain - Chemin de la Tannerie,
- . Constitution d'une servitude de passage d'un réseau électrique souterrain - Chemin des Gaudenays,
- . Demande de servitude de passage sur la parcelle communale B n° 3558 au profit de la parcelle appartenant à la SCI BFTG,
- . Cession d'une parcelle appartenant à Madame Sophie REVEL au profit de la Commune - Coulée torrentielle du Nant-Favre,
- . Régularisation de l'emprise du Chemin du Sapi au droit de l'Hôtel Le Morgane,
- . Régularisation foncière à intervenir entre la Commune et la Société AM réalisations - Hôtel Les Aiglons,
- . Résiliation de la servitude de passage de piste de ski sur la propriété OHAYON - Lieu-dit "La Côte",
- . Proposition de cession de parcelles par Monsieur Christian DUCROZ - Lieu-dit "Le Nant".

DELEGATION DONNEE AU MAIRE - ARTICLE L. 2122.22

- . Information au Conseil Municipal - Signature des baux et conventions.

Je vous remercie d'avance de votre présence, et vous prie d'agréer, **Madame, Monsieur**, l'expression de ma considération distinguée.



Le Maire,


E. FOURNIER.